



Résumé Conseil communal de Montilliez du 6 juin 2016

Pour la dernière séance de la législature, les Conseillers de Montilliez se sont réunis le 6 juin 2016 sous la présidence de Monsieur Cédric Barde.

A l'ordre du jour, figurait notamment un préavis au sujet de l'installation de défibrillateurs, suite à une motion de Monsieur Jacques Piguet. Les conclusions de la municipalité étaient de ne pas entrer en matière pour la pose de tels appareils. Le sujet avait par ailleurs déjà été longuement discuté lors de Conseils précédents, et la majorité des Conseillers soutenait cette motion. Au vu des conclusions de la municipalité, de nombreux conseillers ont fait part de leur déception et incompréhension et la municipalité a finalement à nouveau retiré son préavis et proposera une alternative lors du Conseil d'octobre.

Les comptes 2015, présentant un excédent de charges de CHF 101'906.46 ont été acceptés à l'unanimité. Monsieur Daniel Leuba a ensuite présenté le rapport de gestion de la commune et la municipalité a répondu à différentes questions.

Le dernier préavis de la séance portait sur la construction d'un trottoir à la Rte d'Echallens à Poliez-le-Grand entre les parcelles nos 65 et 70 afin de rejoindre plus facilement l'arrêt de bus. Ces travaux budgétés à CHF 98'000.- ont été acceptés à l'unanimité.

Au terme de ce Conseil, Monsieur Cédric Barde a remercié les conseillers sortants pour leur travail et présence assidue et s'est réjoui de retrouver les conseillers qui poursuivent leur mandat ainsi que les nouveaux élus pour la prochaine législature. Il rappelle que l'installation des autorités par le Préfet aura lieu le mardi 21 juin 2016 à 20h00 et que les prochains Conseils sont fixés au 10 octobre et 5 décembre 2016.

L'Amicale du Vieux Four à Pain a ensuite servi, sous la Grenette, une verrée offerte par la municipalité et un pain a été offert par l'Amicale à chacun en remerciement du soutien apporté pour la réalisation de la Grenette.